

Commune d'Assesse

Déclaration de politique communale Législature 2018-2024

Concrétiser les projets, moderniser la gestion communale et assurer la participation de tous pour une commune modèle et agréable à vivre

Pour les six années à venir, la majorité communale se fixe les priorités suivantes :

- Assurer un développement maîtrisé de nos villages, leur convivialité et leur équipement ;
- Répondre, à l'échelle de notre commune, aux enjeux climatiques, environnementaux et énergétiques ;
- Répondre aux besoins d'accueil et de service de nos habitants, des plus jeunes aux aînés et assurer une solidarité efficace à l'égard des plus fragiles ;
- Moderniser et améliorer encore la gestion de la commune ;
- Concrétiser les projets amorcés au cours de la législature précédente, notamment ceux identifiés dans le cadre du PCDR et la mise en œuvre de la ZACC de la Gendarmerie ;
- Assurer une plus grande participation et une concertation systématique des habitants des différents villages composant la commune d'Assesse par rapport à leurs attentes propres et aux initiatives prises par leur commune, via une information plus systématique et la création de commissions communales, notamment pour ce qui concerne la sécurité routière.

Les six dernières années ont permis à l'actuelle majorité de jeter les bases budgétaires et organisationnelles d'une législature au cours de laquelle de nombreux projets pourront se concrétiser pour faire d'Assesse une commune conviviale modèle sur le plan énergétique et participatif.

Pour réaliser ce programme, les membres du collège communal sont :

- **Bourgmestre : Dany Weverbergh – ACOR+**
Police, Personnel et Administration, Population, Etat-civil, Sécurité, Relations publiques, Cultes, Agriculture, Finances, Informatique
- **Première échevine : Nadia Marcolini - ECOLO**
Aménagement du territoire, Urbanisme, Énergie, Mobilité, Logement, Solidarité internationale, Environnement
- **Deuxième échevin : Jean-Luc Mosseray – ACOR+**
Enseignement, Accueil Extra-scolaire, Travaux et Voirie
- **Troisième échevine : Sylviane Quevrain - ACOR+**
Civisme, Bien-être animal, Sports, Jeunesse, Secteur associatif, Culture et Tourisme
- **Quatrième échevin : Julien Delfosse - ECOLO**
Participation, Ruralité (PCDR), Communication, Economie, Alimentation durable
- **Président du CPAS : Vincent Wauthier – ACOR+**
Insertion socio-professionnelle, des Affaires sociales, de l'Intégration, de l'Égalité des Chances, Emploi, Patrimoine, 3ème âge, Petite Enfance

L'ensemble des politiques qui seront déployées au cours de la législature seront détaillées dans le Programme Stratégique Transversal (PST) qui sera présenté en conseil communal en septembre 2019.

Et voici par échevin, les grandes orientations :

Bourgmestre - Dany WEVERBERGH

En charge de la police, du personnel et de l'administration, de la population, état-civil, la sécurité, les relations publiques, les cultes, l'agriculture, les finances ainsi que l'informatique, Dany a pour objectifs durant cette législature en matière de :

Police

Contribuer à la quiétude de nos villages et à la sécurité de nos habitants. Et répondre adéquatement aux situations d'urgence qui marquent inévitablement la vie d'une commune, en collaboration avec les services de secours et de police.

Le bourgmestre représentera la commune dans les lieux de coordination (zone incendie et zone de Police) et rencontrera tous les 15 jours le chef de poste pour faire le point sur les événements (accidents, cambriolages, incivilités,...) survenus sur le territoire communal et sur les mesures spécifiques à prendre pour assurer la sécurité et la quiétude.

La commune apportera son soutien aux partenariats locaux de prévention (Maillen et Florée).

Personnel et Administration

Poursuite de l'audit sur le fonctionnement de l'administration communale et mise en œuvre des recommandations de celui-ci

Recrutement d'un nouveau Directeur général pour 2020.

Renforcement des synergies entre le CPAS et la commune.

Population - Etat-civil

Suivi des mariages, enquête en cas de suspicion de mariages blancs.

Dématérialisation et numérisation des actes de l'état civil.

Sécurité

Sécurité routière : Rencontre avec les citoyens de chaque village pour déterminer les lieux dangereux et les réponses à y apporter. Objectivation par des comptages de types de véhicules, heures de passage et vitesse. Mise en place d'éléments de sécurité, de trottoirs, en concertation avec les riverains et avec la Commission Communale de sécurité routière à mettre en place et en collaboration avec l'échevine de la mobilité.

Sécurité des biens et personnes : Rencontre tous les 15 jours avec le responsable du poste d'Assesse pour faire le point sur les différentes infractions sur la commune, les incivilités, cambriolages, faits divers, ... et sur les mesures de prévention à mettre en œuvre pour y répondre.

Soutien à la mise en place de aux partenariats locaux de prévention (PLP).

Relations publiques

Représentation de la commune dans les différentes manifestations dans et au dehors de la commune.

Cultes

Participation aux réunions du budget et des comptes des 8 fabriques d'église en vue de diminuer la participation communale par notamment la mise en place de synergies entre les fabriques. Fusion des fabriques d'église en deux fabriques.

Agriculture

Favoriser le dialogue entre agriculteurs et néo-ruraux (remise d'une charte de bien vivre ensemble comme à Rochefort).

Maintenir la diversité de notre agriculture et de nos paysages, richesse économique et pourvoyeuse d'emplois

Mettre en place un lieu d'échange entre agriculteurs pour leur permettre de prendre eux-mêmes des initiatives (marché des produits locaux, ...).

Finances

Sans alourdissement des charges imposées aux communes et sous réserve du maintien de la progression normale des recettes fiscales rétrocédées par l'état fédéral, maintien du niveau des taxes additionnelles à l'impôt des personnes physiques et au précompte immobilier.

Maintien d'un niveau d'endettement raisonnable (charge nette de remboursement de la dette aux alentours de 100 euros par an par habitant.)

Informatique

Soutien au nouvel informaticien en matière de formations et de logistiques. Mise en place du renouvellement du parc informatique au cours de la législature selon l'analyse qui sera réalisée par l'informaticien. Amélioration de l'informatique communale au service des citoyens et réalisation d'économies d'échelle.

1ère Echevine - Nadia MARCOLINI

En charge de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, de l'énergie, de la mobilité, du logement, de la solidarité internationale et de l'environnement, Nadia a pour objectifs durant cette législature en matière de :

Aménagement du territoire

De rechercher un juste équilibre entre urbanisation et ruralité et une densification cohérente, notamment en fonction de l'accessibilité de chaque zone d'habitat, dans le dialogue avec les candidats bâtisseurs et avec les riverains concernés.

Urbanisme

D'assurer un développement harmonieux de notre commune, en préservant son caractère rural, en tenant compte de son accessibilité et de la proximité de la Ville de Namur et en veillant à rencontrer les besoins de toute la population, en particulier via :

- La mise en œuvre de la ZACC de la Gendarmerie, pour en faire un nouveau cœur de village, qui se caractérisera par ses qualités urbanistiques, environnementales, sociales et énergétiques, en application du Rapport Urbanistique et Environnemental élaboré sous la précédente législature ;
- L'intégration, dans le cadre du projet de la ZACC de la Gendarmerie, du projet de l'asbl « 30 février », visant à l'installation d'un logement intergénérationnel, permettant l'installation et la vie quotidienne de personnes handicapées adultes ;
- L'étude de la mise en place d'une Régie Communale Foncière pour assurer le suivi financier et technique de la mise en œuvre de la ZACC de la Gendarmerie ;
- L'élaboration d'un guide communal d'urbanisme pour maintenir la décentralisation du service et des conseils aux citoyens au niveau communal ;
- L'organisation de la concertation et de la participation via une publicité suffisante et l'organisation de rencontres de concertation entre citoyens et promoteurs lors de tout projet conséquent.

Logement

D'assurer l'accessibilité à toutes les familles et à toutes les générations d'un logement de qualité, via notamment :

- La poursuite de la politique de conseil et d'orientation aux candidats acheteurs ou bâtisseurs pour favoriser le logement de qualité, bien situé et intégré, durable et peu énergivore ;
- L'achèvement des nouveaux logements publics au Pourrain d'Assesse et à la rue de la Pavée à Courrière, en collaboration avec le Foyer Jambois et l'étude d'éventuels nouveaux projets du même type ;

- Le renforcement de la collaboration avec l'Agence Immobilière sociale Andenne-Ciney et le maintien de la prime communale aux bailleurs en vue d'encourager la mise en location de logement à loyer accessible à destination de nos concitoyens à revenus faibles ou moyens ;
- L'accessibilité à tous les types de familles aux logements à construire dans la ZACC et dans les autres projets développés sur le territoire communal : familles nombreuses ou recomposées, aînés, personne seule, moins valides, jeunes ménages,...

Energie

De viser l'autonomie énergétique de la commune d'Assesse, via notamment :

- La poursuite de la collaboration avec l'éco passeuse partagée avec la Commune de Profondeville ;
- La recherche de l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments publics (conseils aux utilisateurs, isolation, recherche de subsides régionaux,...) ;
- Le soutien à l'amélioration énergétique des logements privés, via des conseils et l'octroi de primes communales complémentaires aux primes régionales ;
- Le développement des énergies renouvelables sur le territoire, via l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits de bâtiments publics (à commencer par la maison communale) et via un accompagnement des projets privés (photovoltaïques, éoliens ou autres) répondant aux exigences communales.

Mobilité

De favoriser la mobilité douce et sécurisée de tous les usagers, avec priorité aux plus fragiles d'entre eux, enfants et personnes âgées, via notamment :

- La défense des utilisateurs quotidiens des transports en commun vis-à-vis de la SNCB et des TEC ;
- L'aboutissement du projet de création de liaisons lentes entre les villages de Sorinne-la-Longue, Courrière et Sart-Bernard (mise en œuvre du PCDR), le soutien au projet du Vicigal et l'étude de la création de nouvelles liaisons (par exemple entre Sart-Bernard et Naninne) ;
- L'amélioration de la circulation et de la sécurité aux alentours des écoles et des points d'arrêts SNCB, en collaboration avec les usagers ;
- Le soutien aux cyclistes et piétons quotidiens, en collaboration avec leurs associations représentatives, via la création de pistes cyclables, de parkings à vélos sécurisés et la mise en œuvre de formations spécifiques ;
- En collaboration étroite avec le bourgmestre, en charge de la sécurité, et d'une commission communale de sécurité routière à mettre en place par la Commune, la lutte contre tous les points noirs en matière de sécurité routière et la poursuite de la sécurisation des voiries locales.

Environnement

De protéger et renforcer la biodiversité qui caractérise notre territoire, via notamment :

- La diminution du volume de déchets « produits » au niveau communal, que ce soit dans les services communaux ou chez les particuliers, par des actions de sensibilisation et une politique d'achat tendant au « zéro déchet » ;
- La création de nouveaux lieux de biodiversité comme la mare de Baives ou l'ancienne carrière de Sorinne-la-Longue, éventuellement dans le cadre d'un Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN)
- L'usage de produits respectueux de l'environnement et de la santé pour l'entretien des bâtiments et des voiries de la commune ;
- La verdurisation des cimetières de la commune d'Assesse ;
- (Le soutien à) la plantation de haies qui servent de refuges aux petits animaux et à la création de nichoirs permettant d'accueillir des populations d'oiseaux migrateurs (hirondelles, notamment) ;
- La poursuite de la mise en œuvre des actions identifiées avec la cellule Giser de la Région Wallonne pour éviter des inondations lors de pluies diluviennes ;
- L'amélioration de la propreté des villages et de nos rues (lutte contre l'abandon de canettes, sensibilisation, organisation de ramassage de déchets,...)

Solidarité internationale

De faire d'Assesse une commune encore davantage ouverte sur le monde et solidaire, via notamment :

- La poursuite et l'amplification du soutien communal à des projets favorisant le développement de pays en voie de développement, éventuellement en collaboration avec les écoles de l'entité ;
- La création de partenariats avec des ONG comme le CNCD ou les Magasins du Monde Oxfam pour faire d'Assesse une commune encore plus équitable.

2ème Echevin : Jean-Luc MOSSERAY

En charge de l'enseignement, Accueil Extra-scolaire, Travaux et Voiries, Jean-Luc a pour objectifs durant cette législature en matière de :

Travaux et Voiries

Départements importants de la Commune, ceux-ci nécessitent des budgets conséquents mais les implications au niveau de la population, sont quotidiennes et essentielles.

Afin de maintenir une qualité de services indispensables, il faudra conserver, si pas renforcer, ces départements en terme de personnel.

Un travail important d'informatisation, de digitalisation et de numérisation sera nécessaire afin d'optimiser l'organisation des services.

Les budgets d'entretien de voiries permettront de continuer le travail de réfection préventive de certaines voiries et d'améliorer certains petits points noirs.

Le PIC (Plan d'investissement Communal) sera en partie orienté afin d'améliorer et de rénover notre réseau de voiries, d'égouttage et de trottoirs.

Courant 2019, le 2ème PIC de la fin de législature précédente, permettra de transformer l'axe principal d'Assesse village, la Chaussée de Marche.

Le PIC 2019-2024, séparé en 2 phases, sera consacré à :

- 1) La rénovation de la rue du Pourrain d'Assesse (une partie), la Rue Pirauchamps de Crupet, certains murs, des aménagements de sécurité
- 2) La construction ou l'achat d'un nouveau dépôt communal (Il est indispensable de doter nos services de l'infrastructure adéquate afin de répondre à leurs nombreuses missions) et la rénovation de certaines voiries à définir.

Préoccupation majeure des citoyens, la poursuite d'aménagements de sécurité visant à ralentir la vitesse, sera concertée avec les riverains et avec la Commission communale de sécurité routière qui sera mise en place, en collaboration avec le Bourgmestre et l'échevine de la mobilité.

Avec le soutien d'Ores, les éclairages publics seront remplacés graduellement par du LED, ceci générant les économies nécessaires à leur autofinancement.

La Conseillère en prévention aura la tâche conséquente de remettre en ordre l'ensemble des matières suivant les nécessités légales.

Une attention toute particulière sera également portée au niveau de la propreté, du fleurissement et des cimetières à travers un plan de verdissement.

Enseignement et Accueil Extrascolaire

Mission primordiale d'une Commune, l'organisation de l'enseignement fondamental devra faire face dans les années à venir à de nombreux défis dont les enjeux sont essentiels.

Le futur plan de pilotage élaboré en concertation avec les enseignant(e)s, les directions et le PO, permettra de maintenir un enseignement de qualité dans nos écoles locales.

Nous essayerons de renforcer les moyens en vue de la remédiation et de l'accompagnement des enfants en difficulté; de prévoir une permanence de soutien et de conseil aux parents et intervenants dont les enfants subissent des problèmes d'apprentissage. Une attention particulière sera également de mise sur les projets visant à prévenir le harcèlement.

L'appui aux différents projets éducatifs, le soutien à l'exploration de nouveaux apprentissages, la poursuite de l'informatisation, permettront de rencontrer ces nouveaux objectifs.

Nous appuierons l'éducation à la citoyenneté à travers différents projets et la mise en place d'un Conseil Communal des enfants.

Nous veillerons à la poursuite de l'amélioration de certaines infrastructures et via un « plan toilettes » à l'amélioration des sanitaires de nos écoles.

En outre, la mise en place du projet de rénovation de l'école de Maillen et l'étude de l'agrandissement de l'implantation de Sart-Bernard seront rapidement concertés avec les services concernés de la Fédération Wallonie Bruxelles.

Nous continuerons à soutenir le service de l'Accueil Extrascolaire en :

- Renforçant et développant l'offre au niveau des stages
- Elargissant les outils pour promouvoir les différentes activités
- Améliorant la situation du personnel d'encadrement

3ème Echevine – Sylviane QUEVRAIN

En charge du Civisme, Bien-être animal, Sports, Jeunesse, Secteur associatif, Culture et Tourisme, Sylviane a pour objectifs durant cette législature, en matière de :

Civisme

Soutenir les associations patriotiques Assessoises.

Pérenniser le devoir de mémoire, veiller à ce qu'il soit régulièrement rappelé à toutes les tranches d'âge de la population.

Notre commune est et doit rester un endroit où il fait bon vivre. Nous prônerons le respect entre les citoyens, et veillerons à faire diminuer les nuisances sonores répétitives.

Conscientiser les villageois que se soucier de la propreté de leur village, c'est aussi faire preuve de civisme et de respect !

En collaboration avec le service environnement, organiser la journée grand nettoyage de printemps.

Bien-être animal

Il s'agit d'une nouvelle compétence scabinale pour la commune d'Assesse. Tout être vivant a droit à sa dignité, et tout acte de cruauté envers les animaux doit être sanctionné.

- Etre à l'écoute des citoyens se trouvant démunis face à un problème de maltraitance animale.
- Informer les citoyens sur les droits des animaux.
- Encourager la castration et stérilisation des chats
- Mettre en avant des éleveurs respectant le bien-être animal.

Sports

La commune d'Assesse est et doit rester une commune sportive, avec l'aide de la Régie Communale des Sports et avec les différents moyens mis à notre disposition, mais aussi en faisant preuve d'initiative en :

- Maintenant une diversité dans les activités sportives proposées à nos citoyens, et tout en étant innovant et ouvert à de nouveaux sports.
- Assurant l'entretien des infrastructures sportives, tout en veillant à rendre les bâtiments moins énergivores. Des études faites par l'Ecopasseur sont déjà en cours à l'heure actuelle, et nous assurons un suivi de son travail.
- Soutenant les diverses et nombreuses organisations sportives se déroulant sur le territoire de notre commune.
- Assurant la promotion des différentes activités.

- Organisant chaque année la remise du trophée sportif récompensant les différents sportifs pour leurs résultats au cours de l'année. Performance individuelle, mais aussi les équipes de sport collectif. Challenge (jogging) inter-villages.
- Maintenir les subsides couvrant les frais d'hébergement des différents clubs sportifs. Tout en étant équitable pour tous.
- Oeuvrant pour la création de nouvelles infrastructures avec l'aide de subsides, et en partenariat avec des citoyens volontaires par ex : comité d'accompagnement pour le futur terrain multisports de Courrière.
- Mettant en œuvre la réalisation de la plaine de jeu du village de Crupet.

Culture

La culture représente tout ce qui est acquis par l'homme, elle englobe toutes les formes d'art.

- Nous mettrons en avant toutes les formes d'art proposées dans la commune.
- Nous serons à la disposition de toute personne ou association ayant le souhait de créer une activité culturelle et mettrons tout ce qui est en nos moyens pour les aider.
- La bibliothèque communale, un des fleurons de notre commune, retiendra toute notre attention. Nous veillerons à nous donner les moyens de maintenir la qualité du service proposé et serons à l'écoute de toutes propositions innovantes, veillant à rendre le site encore plus attractif.

Jeunesse

La jeunesse, moteur de notre avenir compte pour 20% de la population Assessoises.

- Entourer et encourager les rencontres entre les différentes associations de jeunes.
- Epauler l'éducatrice de rue et l'aider dans la réalisation de missions adaptées aux besoins actuels des jeunes et de leurs parents.
- Informer les jeunes sur les risques encourus en consommant de la drogue, de l'alcool, et du tabac, en menant des actions préventives.
- Trouver avec les jeunes des compromis raisonnables en les conscientisant quant aux retombées néfastes du bruit sur leur santé, mais aussi sur celle du voisinage qui le subit (enfants en bas âge, personnes malades ou âgées,...)
- Poursuivre la participation au projet « Eté solidaire ».
- Mettre en place pour les jeunes conducteurs des journées de stage de conduite défensive.
- Dans la mesure du possible, mettre un local à la disposition des jeunes dans chaque village.

Secteur Associatif

La commune d'Assesse compte plus de cinquante associations dans des domaines très diversifiés tel que le sports, les loisirs, la culture...

- Aider administrativement et accompagner les associations qui le souhaitent en vue de l'obtention d'informations, de subventions émanant d'autres niveaux de pouvoir que la commune (région wallonne, communauté Française...).
- Assurer un hébergement aux groupements et mouvements de jeunes pour exercer leurs activités dans des conditions de sécurité et d'hygiène adéquates.
- Se donner la possibilité d'apporter une aide financière à certains projets, tout en restant équitable pour chaque association.
- Organiser un « salon de l'associatif ».
- Favoriser les échanges entre différentes associations de l'entité par le biais de réunions, salon, maison des associations, ou fête populaire.
- Soutenir des projets émanant d'initiatives citoyennes ou associatives.

Tourisme

Le développement touristique permet de soutenir l'économie locale en préservant les ressources culturelles, naturelles, patrimoniales, artisanales et gastronomiques de la commune.

- Valoriser les points d'attractions de la commune en collaboration avec l'Office du Tourisme d'Assesse. (OTA)...
- Encourager le tourisme vert en renforçant le réseau d'itinéraires de promenades, de randonnées et de découvertes, via le balisage, la signalétique, et la réhabilitation des sentiers (en collaboration avec le groupe Chemins et sentiers).
- Promouvoir l'offre d'hébergement et les formules d'accueil accessibles sur le territoire communal via l'édition d'un bulletin de présentation.
- Identifier, protéger et mettre en valeur le petit patrimoine culturel de la commune.
- Annoncer via les réseaux sociaux et bulletins communaux les dates de fêtes villageoises (folkloriques, culturelles, théâtre, village fleuri, balade gourmande,...)
- Etre à l'écoute des commerçants et des acteurs touristiques locaux lors de manifestations dans les villages (Brocantes, rallye, marche, jogging, vtt...).

4ème Echevin - Julien DELFOSSE

Pour son premier mandat et comme nouvel échevin en charge de la participation, de la ruralité, de l'économie, de la communication ainsi que de l'alimentation durable, Julien a pour objectifs durant cette législature en matière de :

Participation et de ruralité

D'assurer un cadre de vie agréable et correspondant aux caractéristiques de nos villages pour nos habitants, et en particulier de :

- Mettre en place une concertation plus étroite avec les citoyens en amont des choix futurs importants posés par la commune, via l'organisation de réunions publiques préalables aux grands travaux ou investissements communaux ;
- Poursuivre les travaux de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR), en assurant son renouvellement, son bon fonctionnement et sa régularité ;
- Concrétiser, dans les limites des moyens budgétaires, les projets du Plan Communal de Développement Rural (PCDR), avec l'aide de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), en étroite collaboration avec l'ensemble des mandataires mais surtout avec l'implication maximale de la commission associée (CLDR) et tout citoyen désireux de s'investir dans le devenir de nos villages, notamment avec :
 - La construction d'un habitat intergénérationnel sur la Zone d'Aménagement Communale Concertée (ZACC) d'Assesse ;
 - La construction d'une salle polyvalente à Assesse et à Sart-Bernard ;
 - La mise en œuvre d'espaces de convivialité dans l'entité ;
 - La réalisation des liaisons douces entre les villages de l'entité (en collaboration avec l'échevine de la mobilité) ;
 - La mise en place d'un Plan Communal de Développement De la Nature (PCDN) ;
 - ...
- Rapprocher le collège communal des habitants, entre autres, par la mise en place d'une rencontre annuelle par village pour établir conjointement les actions utiles et nécessaires à entreprendre pour le bien vivre dans notre commune et en assurer un suivi régulier ;
- Soutenir les initiatives citoyennes par l'attribution d'une enveloppe budgétaire participative pour la réalisation de projets impliquant le plus grand nombre d'habitants et qui répondent à des attentes d'amélioration du cadre de vie ;
- Soutenir les initiatives qui permettent aux habitants des villages de se rencontrer, d'apprendre à se connaître et à collaborer (rencontre annuelle des nouveaux Assessois, marchés de village, salon des artisans,...).

Communication

De travailler sur plusieurs axes pour améliorer la communication de la commune vers les citoyens et les échanges d'informations entre les citoyens et l'administration communale, et, en particulier, de :

- Redynamiser et structurer les outils actuels tel que le site internet par une nouvelle version de celui-ci, agrémenter la revue communale de nouveaux sujets d'information pratique pour les citoyens et utiliser plus systématiquement les réseaux sociaux pour publier les contenus (enquêtes, informations, emplois, manifestations, activités Assessoises, ...) en concertation avec les services communaux et associations impliqués, avec le reste du collège et en faisant la promotion de ces outils vers les citoyens ;
- Assurer une meilleure publicité des différentes réunions communales, notamment des conseils communaux, et analyser la possibilité d'en diffuser les débats pour une large accessibilité ;
- Installer un guichet unique (adresse mail, numéro de téléphone,...) et en assurer la publicité, pour les citoyens souhaitant interpeller la commune ou les services communaux pour une réponse plus directe et rapide à leurs préoccupations et assurer un suivi systématique des demandes citoyennes.

Economie

Jouer un rôle actif avec les acteurs économiques locaux pour développer une économie et de l'emploi local et durable, avec pour projet de :

- Rencontrer les acteurs économiques locaux et soutenir à la création d'un club des indépendants Assessois ;
- Poursuivre l'organisation de salons des indépendants et artisans Assessois, leur permettant de présenter leurs activités au grand public et de les sensibiliser aux potentialités d'une économie plus verte et surtout plus locale ;
- Faire la promotion des dispositifs d'aide aux citoyens ou aux entreprises d'Assesse qui souhaitent réduire leur consommation énergétique et investir dans les énergies renouvelables en concertation étroite avec l'échevine de l'énergie et l'éco-passeuse ;
- Créer un espace de coworking à Assesse, sur le zoning artisanal pour répondre aux besoins actuels de mobilité et de flexibilité du milieu de l'entreprise ;
- Finaliser l'étude d'extension du zoning de la Fagne et ainsi contribuer au renforcement d'une offre attractive dans la zone sud de Namur, pour l'installation d'entreprises et ainsi augmenter le nombre potentiel d'emplois locaux.

- Recourir le plus régulièrement possible aux services ou aux fournitures des PME et indépendants actifs sur le territoire Assessois, dans le respect des règles de marché public ;
- Développer l'économie touristique dans notre belle région en collaboration avec le secteur HoReCa et les propriétaires de gîtes sur le territoire communal, se basant sur la valorisation du patrimoine naturel de la région et la valorisation plus systématique de son réseau de chemins de randonnées ;

Alimentation durable

Permettre aux producteurs de vivre de leur travail, et aux consommateurs de bénéficier d'une alimentation de qualité, locale et de saison, qui a du goût et qui préserve la santé et l'environnement, avec notamment pour projet de :

- Favoriser les filières des circuits courts et de la production locale, réel enjeu économique et durable, en soutenant la promotion des maraîchers, artisans et agriculteurs assessois avec notamment la mise en place, conjointement avec les comités locaux, de marchés saisonniers itinérants dans les villages de l'entité permettant la rencontre directe des producteurs et répondre aux attentes des consommateurs ;
- Favoriser une alimentation de qualité à l'école :
 - Rencontrer les directions d'école pour identifier leurs besoins et les possibilités en matière de fourniture de repas scolaire ;
 - Le cas échéant, éventuellement en collaboration avec d'autres communes comme celle de Gesves, lancer la production de repas de qualité pour les écoles ou pour les aînés via la constitution d'une Entreprise de Formation par le Travail.
- Réaliser un cadastre des essarts communaux en vue de développer des initiatives de maraîchage et de potagers collectifs en collaboration avec le CPAS et les citoyens intéressés.
- Sensibiliser les citoyens sur l'importance d'une alimentation saine, locavore, par l'animation de divers ateliers/ciné-débats/conférences.

Président du CPAS - Vincent WAUTHIER

En charge de l'Insertion Socioprofessionnelle, des Affaires Sociales, de l'Intégration et de l'Egalité des Chances, de la Petite Enfance, des Aînés et du patrimoine, Vincent a pour objectifs durant cette législature en matière de :

Petite enfance

Nous veillerons à mettre en adéquation la demande et l'offre en termes de places disponibles et de qualité de l'accueil de nos bambins en soutenant, dans la mesure du possible, les projets privés et développant l'activité de notre crèche « Bécassine » qui dispose de 42 places d'accueil.

Jeunesse

Bon nombre de bénéficiaires du Revenu d'Insertion Sociale (RIS) sont des jeunes dont certains sont sous assuétude(s), en rupture scolaire, familiale, sociale voire judiciaire. Cette nouvelle donne invite nos travailleurs sociaux à innover leurs pratiques professionnelles. Cette frange de la population légitimise la transversalité du travail de l'éducatrice de rue et invite à la recherche d'autres pistes de solution telle que l'adhésion à un projet ou à la mise en place d'un « centre d'accueil » pour des jeunes majeurs en difficulté ayant pour but leur mise en autonomie en les encadrant dans leur développement personnel.

Aînés

Les aînés constituent une part de plus en plus importante de la population. A présent, grâce à l'allongement de la durée de vie, quatre générations se côtoient. Il est donc indispensable que l'autorité locale consacre une attention particulière aux besoins et attentes de ces citoyens, qu'ils soient encore en pleine forme et très actifs, ou au contraire confrontés à des problèmes de santé, de mobilité ou d'isolement. C'est l'une des ambitions de notre politique conjointe Commune-CPAS.

Notre volonté est de s'inscrire dans tout projet visant à l'autonomie, au maintien à domicile et à l'épanouissement au sens large du terme de nos aînés. Les nombreux séniors actifs doivent être soutenus dans leurs initiatives. La commune doit encore mieux prendre en compte dans ses politiques les enjeux auxquels nos aînés sont confrontés. C'est dans ce cadre que s'inscrit la démarche VADA (Ville amie des Aînés)

Le Conseil Consultatif Communal des Aînés, quant à lui, sera prochainement reconduit en sa qualité de lien et d'interface incontournable entre aînés et instances communales.

Le « Relais Aînés », mis en place au sein de notre CPAS il y a un peu plus d'un an a pris ses marques et constitue d'ores et déjà une plus-value pour nos aînés à un point tel que le temps partiel qui y est affecté s'avère insuffisant ; nous serons attentifs à toute opportunité de financement d'un temps de travail complémentaire.

L'entrée en maison de repos se fait en moyenne au-delà de 85 ans ; la Résidence Service constitue la phase intermédiaire entre le domicile et la maison de repos. La Résidence Service est un concept destiné aux séniors autonomes de plus de 60 ans. L'indépendance seule ou en couple offre un confort et un bien être dans un environnement confortable et sécurisé en permettant de poursuivre une vie sociale active tout en évitant la solitude. Nous nous engageons à étudier la faisabilité de l'implantation d'une Résidence Service sur notre Commune.

Nous veillerons à pérenniser et développer les services et initiatives existants (Maison d'Accueil Communautaire, service de voiturage, Alzheimer café, ...)

L'« intergénérationnalité » retient toute notre attention, un logement verra le jour sur la ZACC d'Assesse ; la création de logements Kangourou sera également étudiée.

Dans le cadre d'un partenariat public-privé, une zone d'habitat à caractère inclusif se développera sur cette ZACC.

Le projet de créer 2 logements d'urgence afin de répondre à la demande sera déjà finalisé dès ce début de législature.

Accueil des demandeurs d'Asile

Au niveau des instances fédérales et communautaires, nos services d'accueils ILA (Initiative Locale d'Accueil) et MENA (Mineurs Etrangers Non-Accompagnés) sont unanimement reconnus pour la qualité de leur travail. Nous nous engageons à tout mettre en œuvre pour pérenniser ces derniers au regard de l'objet social et de la qualité du projet d'encadrement mis en œuvre par l'équipe.

Transversalité

Le décret PST ou Plan Stratégique Transversal qui est un outil de pilotage évolutif développé dans une logique de suivi, d'aboutissement et d'amélioration continue des projets sera prochainement mis en œuvre.

Il permettra de développer davantage de synergies entre nos deux institutions notamment au niveau des services supports mais également en inter CPAS.

Formation

Nous serons attentifs au soutien et à la formation de nos travailleurs sociaux et éducateurs qui se trouvent de plus en plus confrontés à des personnes en souffrance psycho sociale. Le profil des personnes aidées fait qu'il est difficile de coconstruire afin d'évoluer vers une insertion sociale, un projet de vie, la charge de travail social et administrative n'en n'est que plus accrue et confronte parfois nos travailleurs à un sentiment d'impuissance.

La bienveillance, la pérennisation des formations, des interventions prennent et trouvent donc tout leur sens.

Patrimoine

Identifier, protéger et mettre en valeur le petit patrimoine culturel de la commune.

Valorisation du patrimoine communal.

Reprise dans le patrimoine communal de certaines voiries dans les lotissements privés.